



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

**MEDIPATH
Lauréate France 2030**

1er mars 2024



Médipath lauréate France 2030

Le préfet du Var s'est rendu le 1^{er} mars 2024 au sein de l'entreprise MEDIPATH à Fréjus, lauréate de l'appel à projets « Imagerie médicale » du plan France 2030.

I. La stratégie « Santé numérique » de France 2030

Dans le cadre de la Stratégie d'accélération « Santé numérique » de France 2030, une enveloppe budgétaire de 90 M€ est allouée pour le lancement de l'appel à projets « Imagerie médicale ». La stratégie d'accélération « Santé numérique » vise à favoriser l'émergence en France de solutions innovantes et soutenir l'économie avec des propositions de valeurs médico-économiques fortes au bénéfice de la population générale et des patients.

Lancé début 2023, l'appel à projets « Imagerie médicale », opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, ambitionne de soutenir le développement de nouveaux équipements en imagerie médicale et de logiciels ou de plateformes innovantes qui enrichiront l'analyse des données collectées.

II. Présentation de l'entreprise

MEDIPATH est une entreprise médicale détenue exclusivement par des médecins pathologistes libéraux. Elle a une mission de santé publique, notamment dans le diagnostic du cancer (collaboration avec plus de 250 établissements de santé, plus d'1,5 million de dossiers et de 10% des diagnostics de cancers par an en France). Elle participe également aux réseaux nationaux INCa (Institut National du Cancer) des pathologies rares.

Une cinquantaine d'hôpitaux en France (dont 3 dans le Var) et plus de 200 cliniques (dont 12 dans le Var) ont recours à ses services dans le cadre de l'anatomopathologie, spécialité médicale qui consiste à analyser des prélèvements de tissus ou de cellules, pour repérer des anomalies liées à une maladie.

III. Les projets lauréats

L'entreprise MEDIPATH est lauréate France 2030 pour 2 projets distincts d'innovation en imagerie médicale (projet Cervix et projet VisioThyroid).

a) Cervix

Consortium composé de :

1. Prima
2. Medipath
3. AP-HP (Bicêtre)

- **Montant total du projet** : 5 M €
- **Montant d'aide publique** : 3 M € dont 961 090 € attribués à MEDIPATH
- **Description du projet** : développer des solutions d'IA d'aide au diagnostic, capables de caractériser avec précision les lésions du col de l'utérus à destination des médecins anatomo-cytopathologistes.

b) VisioThyroid

Consortium composé de :

1. VitaDx
2. Medipath

- **Montant total du projet** : 3,6 M €
- **Montant d'aide publique** : 2 M € dont 498 441 € attribués à MEDIPATH
- **Description du projet** : exploiter la technologie brevetée VisioCyt® associant IA et analyse d'images appliquées à la cytologie pour développer une solution d'aide au diagnostic du cancer de la thyroïde à destination des médecins anatomo-cytopathologistes. L'objectif est d'améliorer le taux de détection et de réduire le nombre de lobectomies et de thyroïdectomies réalisées à tort.

Verbatim



Dr Olivier Vire

« L'Intelligence Artificielle représente une avancée majeure dans le domaine de la cancérologie. Elle permet une meilleure prise en charge du patient, plus précoce et plus adaptée. Pleinement conscient de son potentiel, MEDIPATH s'y est très tôt intéressé : nous avons d'ailleurs été les premiers, à l'échelle européenne, à l'utiliser en routine diagnostique. Nous sommes honorés que notre engagement en faveur de l'innovation soit aujourd'hui reconnu dans le cadre de l'appel à projet France 2030 « Imagerie médicale ». Cette double distinction, qui voit confirmer le potentiel de collaborations entre les start-ups, les établissements publics, et notre structure, nous encourage à poursuivre nos efforts d'identification et d'accompagnement des technologies les plus porteuses »

